

**VILLE DE BRUXELLES - Communiqué de presse  
Mohamed Ouriaghli, Echevin en charge du Logement,  
de l'Égalité des chances et de l'Informatique**



## **Beyseghem : trente maisons basse énergie qui s'intègrent parfaitement dans la végétation luxuriante environnante**

Bruxelles, le vendredi 13 décembre 2013

Ce jeudi après-midi, Freddy Thielemans (Bourgmestre), Mohamed Ouriaghli (Echevin du Logement) et Yvan Mayeur (Coordinateur du Plan 1000 Logements de l'ancienne législature) ont inauguré le site Beyseghem qui comprend trente merveilleuses maisons basse énergie (K30-E65), toutes pourvues d'un jardin. Conçues par le bureau d'architecture BEAI et construites par les Entreprises Jacques Delens, elles ont été pensées sous forme de petits gabarits (R+1) en généreuse relation avec leur environnement végétal. Elles devraient accueillir une nonantaine d'habitants. Le maître d'ouvrage en est la Régie Foncière de la Ville de Bruxelles qui s'occupe également de leur mise en location.

Le site se compose de trente logements, dont deux totalement adaptés aux PMR :

- 4 studios ;
- 2 unités de 1 chambre, dont un PMR ;
- 17 unités de 2 chambres, dont un PMR ;
- 4 unités de 3 chambres ;
- 3 unités de 4 chambres.

A cela s'ajoutent trente emplacements de parking, ainsi que deux locaux pour vélos et poussettes. Les trois niveaux offrent un accès de plain-pied à chaque habitation. Le respect de l'échelle humaine et l'aménagement paysager favorisent la circulation piétonne au sein du site. Les maisons ont été aménagées sur un parcellaire Nord-Sud et profitent d'un ensoleillement maximum tout au long de la journée. Pour atteindre la basse énergie, c'est-à-dire une consommation d'énergie inférieure à 65 kWh/m<sup>2</sup>/an, différentes mesures techniques ont été privilégiées :

- le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont collectifs moyennant une chaudière au gaz et à condensation ;
- installation d'une cogénération au gaz ;
- la ventilation mécanique individuelle par logement est assurée par une ventilation combinée à double flux avec récupération de chaleur à haut rendement ;
- les eaux pluviales sont récupérées pour l'entretien et l'arrosage des jardins ;
- la structure lourde en béton permet de stocker la chaleur. Les vitrages à isolation renforcée combinés avec une bonne valeur de facteur solaire permettent d'utiliser les gains solaires de façon optimale. La dimension des baies et l'orientation favorisent l'entrée de la lumière du jour et réduisent la consommation d'électricité ;
- des toitures vertes sont présentes sur l'ensemble.

Beyseghem est le dernier des quatre sites produits par la Régie foncière dans la localité de Neder-over-Heembeek. Les trois premiers connaissent un taux d'occupation moyen de 78% (106 sur 136) après quelques mois de mise en location. Il s'agit des sites Heembeek (livré en juin), Craetveld-Wimpelberg (livré en juillet) et Craetveld-Versailles (livré en octobre).

**Mohamed Ouriagli (PS)**, Echevin du Logement, se montre satisfait des réponses concrètes apportées par les plans logement successifs de la Ville de Bruxelles aux vifs besoins de la population bruxelloise : « *Le taux d'occupation annuel des logements de la Régie foncière, de 95%, démontre à suffisance que les biens communaux produits rencontrent une forte demande. Ici, ils satisfont la classe moyenne qui souhaite vivre et prospérer à Bruxelles. Mais des efforts considérables doivent aussi être fournis par la Région pour construire davantage de logements sociaux* ».

Le coût total du projet s'élève à 6.191.867€. 6 des 30 maisons ont déjà trouvé locataires. Les autres peuvent être visitées via l'agence locative : <http://www.bruxelles.be/4807>

<p>Cabinet de l'Echevin Alexandre Van der Linden 02/279.41.35 - 0485/190.692</p>
--

